

# Alliance Nationale

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE"

Vincit Concordia Fratrum

Vol. XXI, No 7

Montréal, Juillet 1915.

50 cts par an



*Mgr Louis-Philippe-Adelard Langevin,  
Archevêque de Saint-Boniface, 'Man.*

## FEU MONSEIGNEUR LANGEVIN

Encore l'un de nos plus distingués sociétaires a disparait dans la personne de Sa Grandeur monseigneur Louis Philippe Adelard Langevin, archevêque de St-Boniface, décédé à Montréal, le 15 juin.

Fondateur du cercle Langevin No 153 de l'Alliance Nationale à St-Boniface, il était un mutuaire sincère que notre Association était heureuse de compter au nombre de ses adhérents les plus voués. Par son zèle infatigable et son patriotisme éclairé, il a su donner à l'Alliance Nationale, dans le Manitoba, un essor considérable, et nous pouvons dire en toute justice que ses succès marqués dans toute cette partie du pays sont dus, pour une bonne part, à sa bienfaitrice influence.

Nous extrayons ce qui suit d'un article publié récemment par un confrère, à l'occasion de ces quelques jours qui résume bien la vie de ce grand Canadien.

Ce fut un évêque illustre, l'un de ceux dont le nom brillera à côté des plus grands dont s'honore

"l'Eglise du Canada; ce fut un fier citoyen et notre race n'a pas connu de plus noble fils.

"Sa carrière fut une constante leçon de courage, d'énergie et de fierté. Elle appartient à la légende héroïque de notre pays, elle prolongera infiniment dans l'avenir son action féconde.

"Nul discours de cet orateur à la parole enflammée n'égalait jamais l'éloquence de sa vie, tout entière donnée—et à travers quelles souffrances!—à la défense des droits de Dieu et du père de famille, à la grandeur de son pays et de sa race.

"Seule une parole ecclésiastique saura dignement célébrer les mérites du prêtre et du pontife. Evoquons, pour honorer le patriote, quelques-uns de ses gestes, quelques-unes de ses paroles.

"Il en est qu'on devrait faire apprendre aux petits enfants dans les écoles, qui devraient être aussi familiers que le discours de LaFontaine sur la langue française et la réponse de Frontenac à Phipps.

"Un jour, dans l'une de ces régions de l'Ouest où l'enfant sent autour de lui la montée formidable des éléments non-français, où il peut être

"tenté parfois de désespérer de l'avenir, l'archevêque de Saint Boniface entre dans une école, interpelle un gamin.

"De quelle nationalité es-tu, mon enfant?

"Canadien-français, répond le garçonnet, timide, en se levant.

"Non, pas comme ça! reprend l'archevêque, de cette voix qui fit courir sur tant d'auditoires le frisson de la grande éloquence. Droit, la main au front, la voix haute, dis maintenant: Canadien-Français! Mon enfant, quand on appartient à la première race du monde, on doit en être fier!

"Et se tournant vers la classe tout entière:

"De quelle nationalité êtes-vous, mes enfants?

"D'un bond la classe fut debout, la taille cambrée, la main au front, et une clameur pleine de joyeuse fierté répondit au grand patriote:

"Canadiens-français, Monseigneur!

"Croyez-vous que ces gamins oublieront la parole de leur archevêque? Ils ne l'oublieront pas davantage ceux qui, à Québec, en 1912, l'entendirent, au milieu des plus hauts dignitaires du pays et devant la foule frémissante, jeter son cri d'indomptable fierté et d'indestructible espoir.

"La persécution décourage les races sans vigueur et les hommes sans conviction, comme la tempête abat les arbres sans racines, mais elle provoque et ravive les courages des cœurs vaillants. A ceux qui veulent nous arracher ce qui nous appartient nous devons répondre, avec une fierté toute française et une détermination toute britannique: "Ce que nous avons, nous le gardons.

"Nous ne reconnaissons à personne le droit d'arrêter les Canadiens-français à la frontière de Québec, et de leur dire: Hors de là vous n'êtes plus chez vous.

"Nous sommes chez nous, au Canada, partout où le drapeau britannique porte dans ses plis glorieux nos droits sacrés avec la trace de notre sang.

"Debout, libres et fiers, auprès de cet étendard qui flotte triomphalement sur tous les océans, nous lui jurons, avec joie, foi et fidélité, mais nous lui demandons en retour de protéger toujours nos libertés, et nous clamons à tous les échos du pays la vieille devise normande: "Dieu et mon droit!"

"Cette clameur ne fut pas, le pays tout entier le sait, simple parole jetée au vent. Elle traduisait les sentiments les plus intimes de son cœur, elle s'accorde avec tous les actes de sa vie publique et privée."

## Notes biographiques.

Mgr Louis-Philippe-Adelard Langevin naquit à Laprairie et entra dans la congrégation des Oblats en 1881, ayant fait ses études au Collège de Montréal, où il eut pour condisciples, entre autres, Mgr l'Archevêque de Montréal, M. F.-D. Monk, M. le juge Beaudin. En 1895, il était